

Comité Social et Économique TER Hauts-de-France

SÉANCE PLÉNIÈRE EXTRAORDINAIRE DU 16 MAI 2019

Présents :

DIRECTION

M. RABIER, DRH	Président
M. SERHANI, Relations Sociales	Assesseur
M. MARTEL, Directeur de Production et Matériel	Assesseur
Mme BULTHE, Relations Sociales	

ÉLUS DU PERSONNEL

TITULAIRES	OS	Exc/Présent	SUPPLÉANTS	OS	Exc./Vote
M. KIKOS	CGT	E	Mme CORBIN	CGT	
Mme DERAÏN	CGT	E	M. WATTEBLÉD	CGT	V
M. DECLERCQ	CGT	P	M. PIETTON	CGT	
M. FOURNIER	CGT	P	M. WILLAEYS	CGT	V
Mme BASSEZ	CGT	P	Mme DINGEON	CGT	
M. SMAGHUE	CGT	E	M. BERTHEVAS	CGT	
Mme MAHIEUX	CGT	P	M. WARTELE	CGT	V
M. ESPINOUSE	CGT	P	M. GOMET	CGT	
Mme BOUKREDIA	CGT	P	Mme KOURKOUZ	CGT	
M. HOUEL	CGT	P	M. PARJOUET	CGT	
M. LAMBERT	Sud Rail	P	M. MALANSKA	Sud Rail	
M. MAGNIER	Sud Rail	P	M. ANTHONY	Sud Rail	
Mme MIET	Sud Rail	P	Mme RICHON	Sud Rail	
M. SOUIN	Sud Rail	P	M. HIAUX	Sud Rail	
M. LENFANT	Sud Rail	P	Mme PARENTY	Sud Rail	
M. EUDELINÉ	Sud Rail	P	M. PLATEAUX	Sud Rail	
Mme RONGIER-JORE	Sud Rail	P	Mme PLESSY	Sud Rail	
Mme LE SAINT	UNSA Ferroviaire	E	Mme COQUERIAUX	UNSA Ferroviaire	
M. HONVAULT	UNSA Ferroviaire	P	M. GAUDEAU	UNSA Ferroviaire	
M. TROUCHAUD	UNSA Ferroviaire	P	M. MASSE	UNSA Ferroviaire	V
M. DEBAST	UNSA Ferroviaire	P	Mme DUPRE	UNSA Ferroviaire	
Mme CORNET WIART	UNSA Ferroviaire	P	M. MIENS	UNSA Ferroviaire	
M. TOURNAY	UNSA Ferroviaire	P	M. DESMET	UNSA Ferroviaire	

M. DELECOEULLERIE	FO	P	Mme ALEXANDRE	FO	
Mme DEDISSE	FO	P	M. FERTÉ	FO	
M. TAILLEZ	CFDT	P	Mme MARTIN	CFDT	
Mme MANIER	CFDT	P	M. FOSSIER	CFDT	

REPRÉSENTANTS SYNDICAUX

M. ROTOLO	CGT	Fédération Nationale des Travailleurs, Cadres et Techniciens des chemins de fer
M. GRANDE	SUD-Rail	Fédération des Syndicats des Travailleurs du Rail Solidaires, Unitaires et Démocratiques
Mme DEBAST	UNSA Ferroviaire	Union Nationale des Syndicats Autonomes Fédération des cheminots
M. FERTÉ	FO	FO
M. VEZARD (E)	CFDT	Fédération des cheminots CFDT

**Ordre du jour de la réunion extraordinaire
du Comité Social et Economique TER HAUTS-DE-FRANCE
du 16 mai 2019 à 9h30
A LILLE, salles Europe et Flandres**

- | | |
|---|-------|
| 1) Désignation des membres de la commission thématique rémunération SA 2020
(3 membres par OS représentatives pour une première réunion prévue le
vendredi 7 juin 2019) | 09h30 |
| 2) Désignation par vote des 21 membres d'une CSSCT mutualisée traitant
du sujet de la gouvernance prévue le 11 juin 2019 | 09h40 |
| 3) Information à l'initiative du Président : dénonciation d'engagements
unilatéraux de l'employeur et d'usages sur les RP Triples (ERC Picardie) | 10h00 |
| 4) Consultation du projet d'évolution de la structure de l'ERC NPDC
(phase vote) | 10h20 |
| 5) Présentation des résultats de l'enquête AMPLI TER HDF | 10h35 |
| 6) Rapport 2018 sur la médecine du travail | 14h00 |
| 7) Point trimestriel SSCT | 15h00 |
| 8) Questions / réponses | 16h00 |

Fait à Lille, le 6 mai 2019


Monsieur le Président
Raphaël RABIER

Monsieur le Secrétaire
Alexandre KIKOS



La séance est ouverte à 9 h 30.

M. RABIER, Président

Bonjour à tous pour ceux que je n'ai pas eu l'occasion de saluer. Je vous propose d'ouvrir cette séance du CSE TER Hauts-de-France. On va commencer par procéder à l'appel.

M. ROTOLO, RS CGT

Pour la délégation CGT, Daisy DERAÏN est remplacée par Xavier WATTEBLED et Jérôme DECLERCQ est remplacé par David WARTELE.

M. GRANDÉ, RS SUD-Rail

Pour la délégation SUD-Rail, Mme Mélanie RONGIER est remplacée par Mickael MALANSKA.

Mme DEBAST, RS UNSA Ferroviaire

Pour la délégation UNSA Ferroviaire, Madame Hélène LE SAINT est remplacée par Monsieur Stéphane MIENS et Monsieur Michel TROUCHAUD est remplacé par Madame Agnès COQUERIAUX.

M. FERTÉ, RS FO

La délégation FO est au complet.

M. VÉZARD, RS CFDT

La délégation CFDT est au complet également.

M. RABIER, Président

Je laisse la parole à Monsieur le Secrétaire.

M.KIKOS, Secrétaire

On vous a distribué les attestations à signer pour les élus titulaires et suppléants du CSE ainsi que le représentant syndical. Ce sont les formalités à fournir pour le commissaire aux comptes. Vous pourrez les transmettre à Frédéric PAYEN pour chaque OS.

M. RABIER, Président

Avez-vous des déclarations préalables ?

M. ROTOLO, RS CGT

Oui Monsieur le président, une fois n'est pas coutume, je vais lire une déclaration unitaire CGT, SUD-Rail, UNSA Ferroviaire, FO et CFDT

Monsieur le Président,

Nous sommes aujourd'hui réunis en séance plénière de notre CSE TER Hauts-de-France. Lors du CSE du 25 avril dernier, nous avons eu des échanges sur plusieurs points qui, aux yeux des cheminots et de nos organisations syndicales sont importants voir cruciaux pour leur avenir mais aussi pour celui de la production du service public ferroviaire sur notre région.

Les organisations syndicales, de manière unitaire, ont quitté la séance.

En effet, le sort que vous réservez aux cheminots et au service public ferroviaire sur la région Hauts-de-France est funeste !!

Depuis la mise en place des CSE en janvier dernier, il ne se passe pas une plénière sans que vous nous présentiez un dossier structurant, de réorganisation qui impacte le quotidien et les conditions sociales des cheminots. Vous avancez, comme nous aimons le dire, à marche forcée.

Que nous ne soyons pas d'accord sur la vision de la production de service public ferroviaire, c'est un fait, mais que vous traitiez les cheminots et les organisations syndicales de la sorte, ça en devient tout simplement scandaleux et inadmissible.

Pour preuve, votre soi-disant étude AMPLI qui montre d'après vous que les cheminots sont satisfaits de leur sort et des réorganisations que vous mettez en place. D'après nous, vous réinventez les mathématiques. Comment pouvez-vous vous satisfaire d'une étude dont les chiffres sont les suivants :

56% des agents ont répondu au questionnaire et 49% d'entre eux sont satisfaits !!

En quoi ces chiffres, qui sont ceux que vous donnez, peuvent ils traduire une immense satisfaction des cheminots sur toute la Région Hauts-de-France face aux restructurations que vous leur proposez.

Au regard des sujets, le contenu de vos différentes présentations, et les éléments évoqués ci-dessus, nous avons estimé qu'il était plus urgent de vous déposer une Demande de Concertation Immédiate sur les points suivants :

- 1. Structuration des ERC Nord-Pas-de-Calais et Picardie*
- 2. Projet de réorganisation en gare Lille Flandres*
- 3. Evolution du processus de départ des trains*
- 4. SA 2020*

Avec en prime pour ce dernier point, la suppression des dépôts ADC et ASCT de Boulogne et la suppression du dépôt ASCT de Tergnier.

Ces points suscitent de l'émoi et l'instauration de RPS chez les cheminots. Même si ceux-ci ne sont pas concernés, tous se posent la question : « A qui le tour demain ? »

Vous nous avez reçus vendredi 10 mai après midi pour cette DCI unitaire. A cette heure, vous n'avez toujours pas dénié répondre sur ces points, pire il nous semble qu'une fois de plus vous ne traitez pas cette DCI à la hauteur qu'elle devrait, puisqu'au lieu de nous apporter des réponses, vous avez rembobiné et refait le film de présentation du SA 2020, digne d'une mauvaise série B, scénarisant uniquement des projets néfastes n'augurant en aucun cas un happy end !!

Comme vous pouvez le remarquer étant donné que vous refusez de répondre aux questions des organisations syndicales, les cheminots sont venus vous voir, en personne, c'est pourquoi sans attendre nous allons leur laisser la parole afin qu'il vous donne la réalité du terrain quant à leur niveau de satisfaction sur vos projets et leur quotidien et non une succession de chiffres farfelus.

Merci une fois de plus de ne pas nous avoir écoutés et entendus.

M. RABIER, Président : Je propose une suspension de séance, le temps d'écouter ce que la délégation des cheminots présents dans cette salle souhaite nous dire.

Suspension de séance : 09h43

Reprise de séance : 10h32

M. RABIER, Président : Après la suspension de séance, suite à envahissement du Comité Social et Economique TER Hauts-de-France, je constate l'absence de tous les membres élus et représentants syndicaux de ce comité. Il ne peut donc plus se tenir conformément à l'ordre du jour arrêté le 6 mai 2019 réglementairement par une convocation qui a été adressée le même jour à chacun des membres titulaires de ce comité. Constatant cette absence, je précise que les dispositions légales m'incombant pour la tenue de ce comité social et économique sont remplies et considère donc comme accomplies mes obligations vis-à-vis de l'ensemble des sujets inscrits à l'ordre du jour de cette réunion.

Fin de la séance : 10h33